

Perspectives collégiales

Vol. 10 ■ N° 2

Janvier 2015

Perspectives collégiales est un bulletin électronique publié par la Fédération des cégeps, qui représente les 48 établissements du réseau collégial public du Québec. Chaque numéro de ce bulletin, destiné principalement aux partenaires gouvernementaux et socioéconomiques de la Fédération des cégeps, traite de questions et d'enjeux liés à l'actualité des cégeps, selon une perspective réseau. Si vous ne souhaitez plus recevoir *Perspectives collégiales*, veuillez s'il vous plaît nous en aviser en [clicquant ici](#).

Selon une étude de KPMG-SECOR, le cégep est un choix qui rapporte

On sait généralement que le cégep permet chaque année à 50 000 jeunes de décrocher un diplôme pour intégrer directement le marché du travail ou encore poursuivre des études à l'université. Il est bien établi aussi que les 48 établissements présents sur l'ensemble du territoire québécois offrent un accès à l'enseignement supérieur aux jeunes dans leur région, comme le voulait le rapport Parent qui a présidé à leur création il y a près de 50 ans. Ce que l'on sait beaucoup moins cependant, c'est que les retombées économiques du réseau collégial public¹ dépassent largement ce qu'il coûte. À la demande de la Fédération des cégeps et du Réseau Trans-tech, la firme KPMG-SECOR a fouillé la question.

Le premier bénéficiaire : l'étudiant

Puisqu'ils sont au cœur de la mission du cégep, il va sans dire que les étudiantes et les étudiants sont les premiers à profiter de ce qu'offrent les établissements du réseau collégial public. Ainsi, selon l'étude *La contribution économique des cégeps et des centres collégiaux de transfert de technologie* publiée en novembre dernier par KPMG-SECOR, chaque détenteur d'un diplôme d'études collégiales (DEC) se voit offrir un rendement annuel de 16,6 % sur ce qu'il débourse pour ses études collégiales.

¹ Les 48 cégeps et les centres collégiaux de transfert de technologie qui leur sont affiliés.

Un retour très intéressant sur l'investissement, soit, dans ce cas-ci, les frais afférents, le matériel scolaire et les « pertes » encourues en raison du fait que l'étudiant n'est pas pleinement actif sur le marché du travail durant ses études, donc pas rémunéré comme un travailleur à temps plein. Et ce n'est pas tout. Au cours de sa vie active, il se félicitera d'avoir fait le choix d'obtenir un DEC, puisque, par rapport à un diplômé du secondaire, il disposera d'un revenu de 31,6 % plus élevé, soit de 560 000 \$ supplémentaires.

« [...] chaque détenteur d'un diplôme d'études collégiales (DEC) se voit offrir un rendement annuel de 16,6 % sur ce qu'il débourse pour ses études collégiales. »

Tout cela, sans compter qu'un diplômé du cégep court moins de risques de se retrouver sans emploi que le détenteur d'un diplôme d'études secondaires, dont le taux de chômage est de 33 % plus élevé. Il compte aussi moins fréquemment parmi les prestataires de l'aide sociale, ce qui se traduit par une économie de 145 millions de dollars par année pour le Québec, et il est plus enclin que ses congénères à adopter des comportements de vie sains, ce qui contribue à la diminution des coûts liés à la santé et aux services sociaux.

Les contribuables y trouvent aussi leur compte

Alors que sa formation représente une dépense publique moyenne de l'ordre de 47 000 \$, un détenteur de DEC contribue toute sa vie active à des entrées fiscales de 200 000 \$, ce qui profite à tous les contribuables du Québec. Au final, le gouvernement obtient un rendement de quatre fois supérieur à ce que lui a coûté la formation collégiale d'un diplômé. Pour les contribuables, cela représente un rendement de 6,3 %, selon KPMG-SECOR.

Un apport économique important pour la société québécoise

Selon KPMG-SECOR, qui a basé son étude sur l'année 2012-2013, le réseau des cégeps rapporte annuellement 9,8 milliards de dollars à la société québécoise. Sur ces 9,8 milliards, 6,5 milliards de dollars sont le fruit de la productivité accrue de l'ensemble des diplômés du cégep sur le marché du travail, une productivité qui est liée à leur développement personnel et professionnel durant leur séjour dans un établissement du réseau collégial public.

« [...] le réseau des cégeps rapporte annuellement 9,8 milliards de dollars à la société québécoise. »

Le document de KPMG-SECOR indique aussi que les dépenses des cégeps et de leurs centres de transfert de technologie en 2012-2013 ont généré plus de deux milliards de dollars en valeur ajoutée, contribuant ainsi à l'accroissement du produit intérieur brut (PIB) du Québec. Ces dépenses ont également permis de soutenir plus de 27 000 emplois, en plus de produire des revenus fiscaux d'environ 600 millions de dollars pour le gouvernement du Québec et de 200 millions pour le gouvernement fédéral.

Les centres collégiaux de transfert de technologie, une force vive de l'économie

On l'oublie parfois, mais le réseau collégial public compte aussi 49 centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) qui mènent des activités de recherche appliquée pour soutenir l'innovation dans des entreprises et des organismes. En 2012-2013, alors que le réseau collégial ne comptait que 46 CCTT, ce sont environ 4000 entreprises et organismes qui ont ainsi profité du soutien de l'un ou l'autre de ces centres affiliés chacun à un cégep et répartis sur l'ensemble du territoire québécois. Selon l'étude, l'impact des CCTT sur la profitabilité des entreprises peut être estimé à 210 millions de dollars pour l'année 2012-2013 seulement.

Chaque dollar investi dans un CCTT par le gouvernement, indique aussi l'étude, permet de soutenir 4,30 \$ de projets. Et les dépenses des CCTT ont généré des entrées fiscales de 18 millions de dollars pour le gouvernement du Québec et de 7 millions de dollars pour le gouvernement fédéral.

Il y a quelque temps, la Commission de révision permanente des programmes, présidée par l'honorable Lucienne Robillard, concluait que les dépenses du gouvernement du Québec en éducation ne sont pas excessives. À la lumière des chiffres mis de l'avant par KPMG-SECOR, il faut maintenant considérer que le réseau collégial public, soit les 48 cégeps et les 49 CCTT, représente en plus un choix qui rapporte, une richesse à tous égards pour le Québec.

La version intégrale de l'étude *La contribution économique des cégeps et des centres collégiaux de transfert de technologie* publiée par KPMG-SECOR ainsi que les sommaires présentant les principales conclusions de cette étude sont disponibles sur le [site de la Fédération des cégeps \(www.fedecegeps.qc.ca/?p=14865\)](http://www.fedecegeps.qc.ca/?p=14865).